

#7

avr 2023



La lettre d'info Maïchoise

Rue du Général De Gaulle

25120 Maïche

Tél. : 03 81 64 03 01

 mairie-maiche.fr

 Ville de Maïche



Cour de l'école maternelle du Nouveau Groupe Scolaire

Chères Maïchoises, Chers Maïchois,

L'hiver s'est terminé par un formidable week-end de Carnaval Fou et Dingue. Une pluie de confettis s'est abattue sur notre Ville entre quelques flocons et averses qui n'ont pas empêché les quelques 20000 personnes d'être présentes pour cette 20^{ème} édition. Encore une fois, Alain Bertin et les membres de Festi'Gang ont su fédérer de nombreuses associations et une solide équipe de bénévoles pour faire de cette fête l'événement annuel majeur de tout un territoire. La Ville de Maïche y apporte un soutien sans faille par l'intermédiaire de ses élus, des services techniques et des agents administratifs, soutien qui bien entendu sera renouvelé pour le Carnaval 2024.

Cette parenthèse a été la bienvenue dans la période que nous traversons, difficile économiquement et agitée socialement. De notre côté, avec la majorité municipale, nous poursuivons notre action avec le même souci de transparence et de sincérité, fidèles au projet que nous avons présenté devant les électeurs. Les orientations budgétaires traduisent cette année encore cette volonté affichée, en tenant compte d'un autre principe, celui de réalité, que nous impose une situation économique à laquelle il faut savoir s'adapter.

Nos choix et décisions sont réfléchis et débattus collectivement que ce soit dans les commissions ou lors des séances du Conseil municipal où les élus votent, en leur âme et conscience. Collégialité et majorité sont les bases de la démocratie, c'est ainsi que fonctionne la Ville avec à sa tête un maire qui applique les délibérations. Les citoyens que vous êtes peuvent bien entendu suivre au plus près via les procès-verbaux et autres décisions publiés notamment sur le site Internet. Tout y est écrit. La vérité donc, sans informations tronquées. Vous y avez accès librement, ne vous en privez pas. Vous avez également la possibilité de venir à ma rencontre sur rendez-vous.

Vous avez compris que je fais référence ci-dessus aux fréquentes attaques dont je fais l'objet avec parfois des mots forts et intolérables ainsi que des contre-vérités qui n'honorent pas leurs auteurs. Outre ma personne, le projet de nouveau groupe scolaire est régulièrement visé. Encore une fois, toutes les explications et tous les chiffres sont publics et à votre disposition.

Cette nouvelle construction implique, vous le savez, la vente de l'actuelle école pour laquelle plusieurs options sont à l'étude. Mais une chose est certaine, grâce à la construction du nouveau groupe scolaire, la Commune

permet la réhabilitation de deux sites maïchois d'importance : celui de l'ADAPEI et celui de l'ancien groupe scolaire notamment avec de la création de logements.

Cette question d'aménagement de notre territoire, j'y suis particulièrement attentif notamment en veillant au contenu du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) élaboré à l'échelle du Pays Horloger, document qui aura des conséquences sur notre Plan Local d'Urbanisme. Nous devons pouvoir continuer à nous développer y compris en accueillant de nouveaux commerces et de nouvelles entreprises, tout en ayant une attitude bienveillante sur l'environnement.

Le cap que nous nous sommes fixé ne varie pas. Vous pouvez compter sur mon engagement pour faire valoir les intérêts de Maïche. Avec l'équipe municipale, vous pouvez compter sur notre détermination pour représenter et faire valoir les intérêts de notre belle Ville de Maïche et de ses habitants.

Bien à vous,

Votre Maire,
Régis LIGIER



BUDGET 2023

UNE GESTION DÉLICATE DANS UN CONTEXTE NATIONAL DIFFICILE

Le 27 mars, les élus du Conseil municipal se sont réunis en séance pour voter le budget 2023 de la Ville de Maïche. En raison du contexte économique lié à l'augmentation de l'inflation et des coûts de l'énergie, le Conseil municipal a fait le choix d'être prudent quant aux dépenses de fonctionnement et de prioriser les investissements à mettre en œuvre au cours de cette année.

Budget général 2023 de la commune

- **Fonctionnement :**
5 620 000 €
- **Investissement :**
7 064 000 €
- **Pas d'augmentation des taux d'imposition**

Les objectifs de l'année pour 2023



MAÎTRISER LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



TERMINER LE CHANTIER DE LA NOUVELLE ÉCOLE
LE CERCLE SCOLAIRE LA FRANCHE-MONTAGNE



AMÉNAGER LA RUE ST-MICHEL ET LA VOIE VERTE AUX ABORDS DE LA NOUVELLE ÉCOLE



INVESTISSEMENTS

Chantier du nouveau groupe scolaire, aménagement de la rue Saint-Michel et de la voie verte, réalisation du lotissement Croix de St. Marc
5 400 000 €



JEUNESSE

Fonctionnement des services, accueils de loisirs pendant les vacances scolaires, activités du Groupe Oxy'Jeunes, crèche, périscolaire
226 000 €



TOURISME

Fonctionnement et entretien du gîte et du camping
150 000 €



PATRIMOINE FORESTIER

Entretien et défrichage de parcelles, conversion des parcelles bois des Fiottey et des Cerneux en parcelles agricoles
50 000 €



ENTRETIEN DU PATRIMOINE

Audit énergétique, entretien des salles communales, de l'Hôtel de Ville, du gymnase, du tennis (mise en place de badges d'accès), de la Chapelle des Anges, de l'Église, du mur du cimetière, de la toiture Chalet du ski
255 000 €



VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Subventions versées aux associations
86 000 €



QUALITÉ ET CADRE DE VIE

Achat de divers mobiliers urbains, aménagement du Parc du Château du Désert, projet participatif des Comités de quartier
65 000 €



SÉCURITÉ

Développement de la vidéoprotection
20 000 €



ENTRETIEN DES VOIRIES

Travaux d'entretien de la voirie, déneigement
245 000 €



CULTURE

Bibliothèque Louis-Pergaud, Agenda culturel, animations festives et culturelles
80 000 €



ACTIONS SOCIALES

Repas des Anciens, Colis des Anciens, RDV des aidants, Semaine de la Parentalité
32 000 €



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Cotisation et travaux défense incendie
154 000 €

NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

CAP SUR SEPTEMBRE 2023

ACHAT MOBILIER

Le chantier du groupe scolaire a passé l'étape du second œuvre (placo, peinture, parquet, menuiserie). Il est désormais temps de meubler les salles de classe et tous les espaces intérieurs. Un inventaire du mobilier actuel a été réalisé par les services et les élus avec la participation active des enseignants. Il permet de réutiliser le matériel existant.



UNE NOUVELLE VOIE D'ACCÈS

Avec sobriété et simplicité, le Conseil municipal a identifié la voie à créer qui desservira le nouveau groupe scolaire: la rue de l'École. Cette rue débutera depuis la rue St. Michel en direction de la piscine, avant de longer la forêt puis de desservir le nouveau groupe scolaire. Elle sera en sens unique pour permettre la desserte des bus scolaires et le stationnement sécurisés des parents et des enseignants. Les travaux ont d'ailleurs déjà débuté avec l'entreprise Lacoste. Des feux intelligents viendront compléter cet aménagement, rue Saint-Michel, pour réguler le flux de circulation à la sortie de l'école.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Votre enfant fréquente déjà l'école maternelle Les Sapins Bleus ou l'école élémentaire Pasteur: l'inscription au Cercle Scolaire La Franche-Montagne est automatique.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, il est possible de le faire en téléchargeant les imprimés depuis le site internet de la Ville: lien vers site ou en vous présentant au secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture.

VENEZ DÉCOUVRIR TOUS LES SERVICES DE L'ÉCOLE :

- Périscolaire
- Restaurant scolaire
- Cuisine pédagogique
- Salle d'arts plastiques
- Bibliothèque
- Tableaux numériques et tablettes
- Jeux d'extérieurs
- Tables potagères

**PORTES OUVERTES
à toute la population !**

26-27 AOÛT

CARNAVAL 2023 :

**Vous étiez 20 000
pour la 20^{ème} !**

Vivement 2024 ! À peine cette 20^{ème} édition terminée que déjà, tous avaient leurs pensées tournées vers le rendez-vous de l'année prochaine. Il faut bien avouer, encore une fois, que le Carnaval de Maïche a connu un beau succès avec environ 20000 personnes présentes sur l'ensemble du week-end et ce, malgré les incertitudes liées à la météo.

Qu'importent quelques gouttes ou flocons, l'événement est aujourd'hui tellement ancré et attendu, que rien n'arrête les participants, jeunes et moins jeunes. S'adresser à toutes les générations est en effet l'un des secrets de sa réussite. Ajoutez à cela le formidable effet fédérateur qu'il exerce sur la vie associative et de nos quartiers ainsi que des villages environnants, vous aurez en grande partie compris la recette du succès du Carnaval concoctée par notre chef par Alain Bertin et sa brigade de bénévoles du Festi'Gang.

À L'AGENDA

En attendant l'été, plusieurs rendez-vous sont au programme pour se retrouver et profiter de bons moments entre amis ou en famille.

- **8 MAI > CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE**
Commémoration de l'armistice de la seconde Guerre Mondiale
- **26 MAI > FÊTE DES VOISINS**
La Ville de Maïche prête du matériel pour votre logistique (tables, bancs, vitabris...). Renseignements et inscriptions en mairie
- **3 JUIN > THÉÂTRE EN PLEIN AIR COMPAGNIE RUBATO**
Dans le Parc du Château du Désert un spectacle de cirque et de théâtre burlesque
- **17 JUIN > FÊTE DE LA MUSIQUE**
Musiciens, associations et écoles vous donnent rendez-vous au Château du Désert pour accueillir l'été en musique
- **1^{er} JUILLET > MARCHÉ NOCTURNE ET CONCERT**
Au centre-ville avec des stands de produits régionaux et des artisans qui exposeront leurs créations, le tout en musique avec le groupe Fuzion
- **DU 5 AU 8 JUILLET > FREEDOM BEACH**
Va-y'avoir du sport mais aussi des jeux et diverses animations pendant ces quatre jours sur le parking de la salle des fêtes, le tout, les pieds dans le sable.

Plus de détails sur le site Internet et au fil des actualités sur la page Facebook de la Ville et dans l'agenda culturel.

LA PAROLE AUX ÉLUS

Chères Maïchoises, Chers Maïchois,

Malgré une météo capricieuse et un climat social inquiétant, le Carnaval, le temps d'un week-end, a mis de la chaleur dans nos cœurs et a été un véritable succès avec ses 20 000 participants. Nous remercions l'investissement des associations, des écoles, des groupes costumés et des services municipaux.

À ce qu'il paraît, vous avez reçu un courrier de l'opposition municipale. Nous répondrons seulement qu'il est facile de se targuer de nombreuses critiques quand on n'émet aucune proposition.

Et puis, s'attribuer le mérite d'avoir sauvé la Maison de Santé alors que c'est cette même minorité, majorité de l'époque, qui avait acté très officiellement dans une délibération le principe de la vente de cette même Maison de Santé ! N'y aurait-il pas un peu d'étourderies et de démagogie ?

En tout cas, vous pourrez vérifier également que la présente lettre d'informations a bien été imprimée à Maïche pour faire travailler notre imprimeur Maïchois, et non pas à St-Hippolyte comme le tract de l'opposition.

Certes, la période actuelle de crise et d'inflation impacte le budget de la commune, mais nous préférons voir le verre à moitié plein... Alors restons optimistes !

À très bientôt lors des prochaines manifestations de la Ville.

**Les représentants de la liste majoritaire
« Maïche, le Défi »**

Maïchoises, Maïchois,

Si nous soutenons le maire dans sa contestation du SCOT (schéma cohérence organisation territorial) qui est établi par des technocrates et des politiciens citoyens qui n'ont que faire du développement des territoires ruraux mais pensent avant tout à préserver leur confort, nous sommes cependant dubitatifs quant aux orientations prises par l'équipe en place pour l'urbanisation de Maïche. Le choix de céder à un promoteur, pour un montant de 900 000 €, une des trois grandes parcelles constructibles dévolue à l'habitation n'est pas anodin mais augure mal de la vision sociétale pour notre ville. En effet, le prix de vente des terrains de l'ordre de 150 €/m² ne sera accessible qu'à une population locale ciblée.

Alors que les municipalités précédentes essayaient de financer la mixité sociale avec des prix de l'ordre de 50 €/m² abordables pour la plus grande partie des habitants, le choix effectué restreindra fortement l'accession à la propriété pour la population travaillant en France.

En revanche, cette vente de patrimoine cumulée à celle des écoles publiques actuelles permettra de renflouer les caisses d'une commune à l'agonie financièrement qui a, pour la première fois de son histoire, voté un budget avec une épargne de gestion nulle et une capacité d'autofinancement nette négative ! Où sont les menaces de tutelle du préfet des années passées...

Et les projets à venir, des rêves ?

**Les représentants de la liste
« Maïche à Venir »**